Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260424-DCM0824042026-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUIL DES LANDES
SÉANCE DU 24 AVRIL 2026

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Montreuil des Landes s'est réuni à la salle communale « 16, rue de Saint Christophe» après convocation légale sous la présidence de Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire.

Etaient présents :
Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire – Madame DURAND Marina, Première Adjointe – Monsieur BERHAULT Yves, deuxième adjoint – Madame PRÉVOST Sabrina, troisième adjointe – Monsieur ROLLO Jean-François – Monsieur MARTIN Philippe – Madame PELÉ Christèle – Monsieur FERRON Freddy – Madame SOUBELET Valérie – Monsieur RODRIGUEZ Emmanuel – Madame LE COZ Christelle, membres du conseil municipal.

Etait absent :

Date de la convocation : 8 avril 2026

Secrétaire de séance : Madame SOUBELET Valérie

EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 avril 2026
Le procès-verbal de la séance du 2 avril 2026 est adopté par 11 voix pour

ORDRE DU JOUR

1° - Approbation du compte de gestion 2025
2° - Approbation du compte administratif 2025
3° - Affectation des résultats du compte administratif 2025
4° - Vote des taux des taxes locales 2026
5° - Vote du budget primitif 2026
6° - Subventions 2026
7° - Programme voirie 2026
8° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – avenants
9° - Questions diverses

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260424-DCM0824042026-DE

7° - Programme voirie 2026

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de prévoir les travaux de voirie comme suit et d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2026 :

- Point à temps : 8 tonnes
Par 11 voix pour, le conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise BEAUMONT de Beaucé pour un montant de 9 534,00 € HT. Madame le Maire est autorisée à signer le devis.

- Broyage des accotements – débroussaillage des fossés, des talus et dégagement de sécurité
Devis présenté par la SARL TALIGOT

Fin mai – début juin 2026
Voies communales et chemins : 19.982 kms
816 € HT broyage et accotement
1 887 € HT si dégagement de virages et carrefours
Soit 2 703 € HT pour le premier passage

Fin août – courant septembre 2026
Voies communales et chemins : 19.982 kms
4 296 € HT routes complètes – broyeur accotement et talus
Soit 4 296 € HT pour le second passage

Le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise TALIGOT de Luitré Dompierre par 11 voix pour.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Montreuil des Landes, le 28 avril 2026
Le Maire,

Marie-Louise BERHAULT

MAIRIE DE MONTREUIL-DES-LANDES 35

La secrétaire de séance,

Valérie SOUBELET